

Cadre réservé au CGF

2026 - 442

OFFRE D'EMPLOI

Nom de la collectivité : Mairie de PUNAAUIA

Emploi : 03 équipiers (sapeurs-pompiers)

Catégorie : ☐ A ☐ B ☐ C ☒ D

Niveau de diplôme requis : ☒ Sans diplôme ☐ DNB, BEP, CAP ☐ BAC ☐ BAC+3

Spécialité : ☐ Administrative ☐ Technique ☒ Sécurité civile ☐ Sécurité publique

Grade(s) : Sapeur

Date limite de dépôt des candidatures : **Dimanche 18 octobre 2026**

Emploi à pourvoir à compter de : Décembre 2026

Type de recrutement : permanent ☒ temporaire ☐ (durée du CDD en mois :)

Localisation : Commune de PUNAAUIA – SERVICE INCENDIE ET SECOURS

Temps de travail : temps complet ☒ temps non complet ☐ (durée hebdomadaire : 39 heures) – Garde de 12h

Rémunération : Conditions statutaires de la Fonction publique communale

Missions principales :

L'équipier (sapeur-pompier) est en relation avec le public. Il veille à la sécurité des personnes et des biens à titre de prévention. Il réalise des interventions diverses de protection et de lutte contre les sinistres. Il assiste et secourt les victimes d'accidents. En tant que de besoin, il peut être amené à aider les autres équipes dans l'exercice de leurs missions.

Il rédige et transmet des écrits professionnels. Il participe aux manifestations organisées par la Commune.

Dans ce cadre, sans être une liste exhaustive de ses missions, il a pour rôle principal de :

1. Assister et secourir des personnes et victimes d'accidents :

- Traiter les victimes : conditionnement, relevage, brancardage, oxygénothérapie,
- Assister à la médicalisation des victimes (récupérer les membres sectionnés, premiers gestes de secours...),
- Appliquer les techniques et moyens de désincarcération et d'extraction des victimes,
- Réconforter une victime lors des interventions et veiller à leur protection,
- Effectuer des activités de traduction entre la population et les partenaires (gendarmerie...),
- Appliquer les règles de sécurité individuelles et collectives,
- Adapter son comportement aux situations rencontrées.

2. Réaliser des interventions diverses, de protection et de lutte contre les sinistres :

- Exécuter les ordres relatifs aux objectifs d'intervention et en rendre compte
- Appliquer les règles de sécurité individuelles et collectives
- Implanter les dispositifs de sécurisation et de protection de la zone d'intervention
- Effectuer la reconnaissance des lieux sous l'autorité du chef d'équipe
- Déployer en binôme les matériels (ex : éclairage) et mettre en œuvre les techniques de traitement des sinistres, de sauvetage (des personnes comme des animaux domestiques), d'extinction, de protection, de déblai et de surveillance
- Réaliser des sauvetage et/ou mise en sécurité des personnes
- Nettoyer les lieux publics spécialement à grande eau ou au balai
- Dégager l'accès aux voies publiques ou aux propriétés privées (menaces)
- Porter assistance aux habitations privées lors de catastrophes naturelles (pose de bâches, de cordes, mise en sécurité des biens...)
- Evacuer l'eau des propriétés privées
- Participer aux recherches de personne disparue en mer ou en montagne.

3. Maintenir la capacité opérationnelle :

- Réaliser le réarmement, le reconditionnement, le nettoyage et la désinfection des matériels et engins,
- Exécuter les opérations d'entretien et de maintenance de 1er niveau,
- Participer aux manœuvres et aux exercices de maintien des aptitudes physiques,
- Vérifier le bon fonctionnement des matériels roulants et non roulants, l'armement des engins, les moyens de communication,
- Mettre à jour et perfectionner ses compétences opérationnelles.

4. Assurer un fonctionnement continu et de qualité de la garde :

- Exécuter les directives du chef de la garde,
- Participer au débriefing après des interventions lourdes et aux réunions hebdomadaires,
- Suivre les formations et être à jour des enseignements liés aux opérations de sécurité (théorie et pratique),
- Nettoyer les locaux.

Il/elle se rend disponible pour toute urgence du service.

Recrutement ouvert soit à :

- Tout fonctionnaire communal de spécialité et de grade équivalent,
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement),
- Toute personne correspondant au profil recherché et aux conditions statutaires.

Profil recherché :

- Sapeur-pompier volontaire avec une expérience de 2 ans à l'emploi d'équipier
- Être à jour des formations PSE1 et PSE2 est souhaité
- Titulaire du permis VL obligatoire/PL souhaité
- Titulaire du permis côtier souhaité
- Connaître le territoire de la Commune,

- Qualités attendues :
 - Empreint des valeurs du courage et du dévouement
 - Volonté d'œuvrer pour la sécurité des populations
 - Sens du service public
 - Être à l'écoute d'autrui
 - Pratique du sport régulier
 - Adapter son discours et son comportement face aux interlocuteurs
 - Faire preuve de rigueur, de discipline et de respect de la hiérarchie
 - Travail en équipe et esprit de corps
 - Gérer la pression et le stress
 - Être disponible.

<u>Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :</u>
--

- Lettre de motivation et CV
- Acte de naissance
- Copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité)
- Copie du permis de conduire véhicule léger et du permis côtier si détenteur
- Certificat médical d'un médecin de moins de 6 mois ne présentant aucune contre-indication à la pratique d'épreuve sportive
- Copie des attestations de formation si détenteur (ex : PSE 1/2, EMO, EMC, etc.)
- Attestation d'affiliation à la CPS (ce document est à retirer à la CPS. Il ne s'agit pas de la carte verte)
- Si vous êtes fonctionnaire :
 - Copie des arrêtés de nomination et d'avancement d'échelon.

TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE INCOMPLET SERA REFUSE

Pour tout renseignement, nom et coordonnées de l'agent en charge du recrutement : Mme Vaitiare TUFARIUA - Tel : 40 86 56 77

Merci d'adresser votre dossier de candidature au secrétariat général de la Commune à l'attention de Monsieur le Maire de la commune de PUNAAUIA ou par mail à l'adresse suivante : rh@punaauia.pf